

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE TIMOUN D'HAITI QUI A EU LIEU LE 23/09/2017 A VILLENEUVE D'ASCQ

NB DE PRESENTS : 13

NB DE PROCURATIONS : 25

Le quorum est atteint. L'AG peut avoir lieu. Début de l'AG à 16 h 15

Le président Francis Ghélarde ouvre la séance et au nom de tout le CA remercie tous les donateurs et adhérents de notre association, avec un remerciement particulier pour les personnes présentes. Il transmet le bonjour de Michel Debarge, président d'honneur, ainsi que ses encouragements à continuer nos actions. Il remercie aussi les administrateurs avec qui il a travaillé toute l'année. Il précise que son voyage en Haïti a permis de faire un large tour d'horizon de nos actions sur place, avec tous nos partenaires haïtiens, en premier Yolette Jean avec qui nous travaillons principalement et toujours en toute confiance.

1) Rapport moral

Lecture est faite du rapport moral. Ce dernier après quelques commentaires, précisions et échanges est adopté à l'unanimité. (ANNEXE 1)

2) Le rapport financier:

Le bilan financier est présenté par le trésorier Bernard Le Rouzic et, après quelques explications techniques, il est adopté à l'unanimité (ANNEXE N°2).

3) Point financier, projections fin de l'année 2017 et pour l'année 2018

Pour la fin de l'année 2017, nos finances nous permettront d'assurer les engagements que nous nous étions fixés sur le budget prévisionnel 2017.

Pour 2018, les priorités de nos soutiens financiers resteront la cantine et les kits scolaires pour l'école de Demontreuil ; la cantine, les kits scolaires et la participation au loyer pour l'école Marie-Soleil.

Le soutien aux boursiers sera également reconduit.

4) Présentation du budget prévisionnel 2018

La présentation du budget prévisionnel a donné lieu à un long échange sur l'état de nos finances et donc de nos possibilités pour 2018.

① Ce budget prévisionnel est en baisse par rapport à celui de l'année précédente d'environ 20 %. Cela est dû au fait que, pour différentes raisons, nous avons perdu un certain nombre de donateurs, ce qui a entraîné une diminution du montant des dons récoltés (environ 10 000€). Le non-renouvellement de certaines adhésions a généré également une perte d'environ 500 €. Analyse est faite que nous avons quelques associations qui n'ont pas renouvelé leurs dons habituels.

② De fait un débat riche et intéressant s'engage sur l'analyse de cette situation mais aussi sur la recherche de solutions.

Concernant les "personnes donateurs", le constat est fait qu'il s'agit souvent de personnes soutenant Timoun d'Haïti depuis pratiquement sa création et qu'il est normal que certaines de ces personnes s'arrêtent de donner. La conclusion est d'augmenter le nombre des donateurs. Pour cela, il est demandé à chaque donateur d'encourager son entourage proche (parents, enfants, petits enfants, voisins, amis, etc..) à devenir donateur auprès de Timoun d'Haïti. Leur don pourra être un tout petit don et ce sera déjà très bien. Le but est d'accrocher, à cette formidable locomotive que sont les donateurs actuels, un wagon composé d'une nouvelle génération de donateurs qui dans un premier temps ne participeraient pas forcément à la vie de Timoun d'Haïti, mais qui demain, pour certains d'entre eux, assureront peut-être notre relève.

Les associations nous ayant abandonné seront recontactées.

Un autre champ d'action reste bien entendu l'organisation d'événements. Cela a le mérite de nous faire connaître et peut générer quelques recettes qui s'ajoutent aux dons. A chaque manifestation que nous avons organisé, nous avons pu constater ce double bénéfice.

Une demande de subvention sera déposée à la mairie de Villeneuve d'Ascq.

La recherche d'associations qui pourraient s'associer à nos actions.

Francis Ghéardi précise que si la participation du président peut s'avérer bénéfique, il est prêt à se déplacer et à participer activement à des événements.

Pour 2018, en France, il est déjà envisagé:

- ☛ La participation de Timoun d'Haïti à la bourse aux plantes 2018.
- ☛ La participation de Timoun d'Haïti au festival des solidarités à Wattrelos qui aura lieu en novembre.
- ☛ Un projet avec une classe de collège pour le financement, en fonction du résultat, d'une tablette informatique et d'un petit panneau solaire pour son rechargement (déroulement sur toute l'année scolaire).
- ☛ La troisième "Paëlla Timoun" (mai/juin date à confirmer).
- ☛ Une nouvelle expo photos sur l'école en Haïti avec la participation d'écoles primaires (courant juin).
- ☛ Une classe de l'école primaire Pallu au Vésinet (78) confectionnera pour la deuxième année consécutive des petits objets qui seront vendus au marché de Noël organisé par la ville. A ce sujet nous avons eu l'agréable surprise de recevoir de la part de cette école un chèque de 900 € représentant le montant de la vente des petits objets au marché de Noël de l'an dernier. Nous ne connaissions pas cette école et notre association a été retenue grâce à "la clarté" de notre site internet.
- ☛ Des opérations "Pain Pomme" sont envisagées avec certaines écoles.

La liste de ces actions ne demande qu'à s'étoffer durant toute l'année.

Le budget prévisionnel pour 2018 est accepté (ANNEXE 3). Il pourra être modifié en cours d'année suivant nos résultats financiers

Il est précisé également que, outre la baisse de nos recettes, nous sommes tous pénalisés directement par la baisse de l'euro par rapport au dollar US et l'inflation toujours très forte en Haïti.

5) Point sur les bourses.

L'information est donnée qu'aujourd'hui les sommes globalement récoltées ne couvrent plus du tout le coût réel d'une année scolaire.

Depuis le début de cette action en 2012 nous n'avons effectué aucun réajustement. Nous sommes restés sur une idée de forfait de 660€ par boursier et par an. A ce jour, cette somme ne couvre même plus l'inscription dans les établissements scolaires.

Avec l'aide de Yolette et la participation des boursiers, nous avons pu refaire une étude complète. Après avoir reçu les documents officiels des frais d'inscriptions, après avoir pu constater sur place le prix des denrées alimentaires, des transports, de la confection des uniformes, des livres et si l'on ajoute que depuis la rentrée de septembre 2017 une tablette informatique est demandée à l'entrée du lycée, le coût moyen de la scolarité par élève et par an est de l'ordre de 1200€.

Nous avons actuellement 4 boursiers qui sont rentrés en septembre 2017 au lycée. Sauf redoublement, ils seront scolarisés jusqu'en 2020. Une nouvelle élève est devenue boursière cette année car un groupe de parrains s'est proposé pour financer la participation que nous lui avons octroyée.

Tous les efforts seront faits pour les soutenir jusqu'au bac et surtout pour ne pas les abandonner en cours de route.

6) Précisions sur les écoles de Demontreuil et Marie soleil

① Ecole de Demontreuil

L'école de Demontreuil souffre certainement pour plusieurs raisons d'un effectif trop faible. Ceci impacte directement les finances car les recettes d'écologie sont trop faibles. Le personnel enseignant et les autres employés ne peuvent donc pas être payés régulièrement.

Ces difficultés financières génèrent un turnover quasi annuel des enseignants.

Timoun d'Haïti n'a malheureusement pas actuellement les moyens financiers pour participer aux salaires des professeurs. On peut le regretter car le paiement régulier des salaires créerait certainement une stabilité et une meilleure sérénité chez les professeurs. L'école de Demontreuil gagnerait très certainement en notoriété ce qui pourrait inciter beaucoup plus de parents à envoyer de façon régulière leurs enfants à l'école. Le bâtiment peut accueillir jusqu'à 450 élèves et en reçoit aujourd'hui à peine la moitié.

Pour suivre les orientations ministérielles, deux classes de collège ont été ouvertes en 2ans (7° et 8° fondamentales).

Nous avons confiance en cette école car c'est une école spacieuse, grande, confortable, située en pleine nature, un peu à l'écart de la grande pollution. Tout cela fait que nous devons trouver les moyens de lui assurer un avenir.

Pour 2018, Timoun d'Haïti continuera d'apporter son aide financière à la fourniture des kits de petit matériel ainsi qu'à la cantine scolaire. Le repas de midi pris à l'école est souvent, pour les enfants, le seul repas de la journée. Sur place, d'autres actions seront envisagées par Yolette en collaboration avec le directeur.

② Ecole Marie-Soleil

L'école Marie-Soleil a dû déménager précipitamment et sans préavis au mois de mars 2017.

Un nouveau local, neuf, plus fonctionnel, plus spacieux, avec une cour de récréation a été trouvé. Il est malheureusement beaucoup plus cher. Son loyer est de 7000 \$ soit plus du double de l'ancien.

Ce déménagement ayant eu lieu pendant le séjour de notre président, les nouveaux contours de nos aides ont pu être abordés. Les postes soutenus restent les mêmes (cantine, kits, loyer).

La place le permettant, la directrice Guerline souhaite inscrire un nombre légèrement plus important d'élèves. Le nombre d'inscrits était au jour de la rentrée de 147. Il progressera certainement encore pendant quelque temps.

Il a été confirmé à Guerline et à Yolette que Timoun d'Haïti ne pourra pas prendre en compte l'augmentation du loyer et celle du nombre d'élèves dans le calcul des sommes allouées. Il a été convenu que nous indiquerions pour chacun des postes une somme forfaitaire sans tenir compte du nombre d'élèves inscrits.

Ce nouveau système fait que nous n'avons pas à nous engager sur des objectifs que nous ne pourrions pas tenir et, en contrepartie, Guerline aura la possibilité de gérer notre apport financier de façon un peu plus souple, en fonction des périodes et des besoins de l'école.

Pour 2018, un projet se met en place entre une classe d'un collège de Wattrelos et l'école de Marie-Soleil afin de financer un petit matériel informatique, Guerline souhaitant incorporer à ses cours une initiation à ces nouvelles technologies.

7) Election des candidats au Conseil d'Administration

Aucun candidat ne s'étant présenté, le CA reste inchangé à savoir :

* Président : Francis GHELARDI, né le 17/08/1950 à Marseille (adresse: Chemin des Faysses 84750 VIENS) Habilité à détenir procuration sur les différents comptes bancaires

* Trésorier : Bernard LE ROUZIC, né le 18/09/1948 à Rennes (adresse : 2 rue Corneille - 59550 VILLENEUVE D'ASCQ) Habilité à détenir procuration sur les différents comptes bancaires

* Secrétaire : Bertille HAMY, née le 16/02/1958 à Lille (adresse : 13 rue de l'Epinette - 59491 VILLENEUVE D'ASCQ) Habilitée à détenir procuration sur les différents comptes bancaires

* Membres : Jean DAUMAS, né le 10/04/1949 à Avesnes-sur-Helpe (adresse : 117, Avenue de la République - RDC - 59110 LA MADELEINE) et Gilles OLIVIER, né le 17/08/1943 à Paris XV^e (adresse : 1 allée de Chantilly 59650 Villeneuve d'Ascq)

8) Questions diverses

Un rapprochement est souhaité avec la communauté haïtienne du Nord.
Les questions de l'ordre du jour ont toutes été traitées.

Cette AG s'est déroulée dans une ambiance conviviale avec des échanges courtois et constructifs.

Le président de TIMOUN D'HAÏTI, Francis Ghélaridi, conclut cette AG en insistant sur l'importance du soutien indispensable que nous apportons aux écoles de Demontreuil et Marie-Soleil. Ceci implique que nous avons le devoir de continuer, de développer et de pérenniser notre association.

Fin de la séance à 18H 30 Le président Francis Ghélaridi

Le président de séance Jean Daumas

La secrétaire Bertille Hamy

Le trésorier Bernard Le Rouzic